

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 

**Annexe du Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026 – S'unir
dans l'action dans le cadre de la**

Mise à jour du plan d'investissement de Vers un chez-soi 2026-2028
(Entente Canada-Québec)

Février 2026

CRÉDITS

Ce document est une production du Service régional de l'itinérance de la Direction des services généraux et des partenariats urbains (DSGPU) du Centre intégré universitaire de Santé et des services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)

Coordination des travaux et rédaction

Cynthia Lewis, coordonnatrice professionnelle, Service régional de l'itinérance, DSGPU — CCSMTL

Ghislaine Carine Koalaga, Agente de planification de programmation et de recherche, DSGPU — CCSMTL

Flavie Fleuranceau, Agente de planification de programmation et de recherche, DSGPU — CCSMTL

Béchir Hmissi Spécialiste en procédés administratifs, DSGPU — CCSMTL

Relecture finale

Véronique Denis, cheffe du Service régional de l'itinérance, DSGPU — CCSMTL

Aicha Samih, coordonnatrice des dossiers régionaux sociaux communautaires par intérim, DSGPU — CCSMTL

Élaine Polflit, directrice des partenariats urbains et de la santé publique territoriale, DSGPU — CCSMTL

Mise en page et révision linguistique

Mathilde Milliat, agente administrative, Service régional de l'itinérance, DSGPU — CCSMTL

Remerciements

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal remercie tous les partenaires institutionnels et communautaires qui ont contribué à la réalisation de cette planification communautaire Vers un chez-soi 2026-2028.

Table des matières

1. Introduction
2. Consultations réalisées
 - 2.1 Principaux constats et besoins des personnes en situation d'itinérance issus des consultations
3. Priorités d'action 2026-2028
4. Plans d'investissement
 - 4.1 Plan d'investissement VCS 2026-2028
 - 4.2 Autres investissements en matière d'itinérance pour la région de Montréal 2026-2028
5. Résultats communautaires 2026-2028
6. Conclusion

1. Introduction

Le 7 mars 2025, les gouvernements du Québec et du Canada ont conclu une entente prolongeant et bonifiant la mise en œuvre de *Vers un chez-soi* (VCS) jusqu'au 31 mars 2028, afin de soutenir les efforts en matière de prévention et de réduction de l'itinérance. Pour Montréal, le financement prévu pour 2026-2027 et 2027-2028 s'élève à plus de 78 M\$.

Dans ce contexte, la région de Montréal a produit un plan communautaire VCS 2026-2028 visant une planification coordonnée, une communication cohérente et une mobilisation des acteurs de lutte à l'itinérance. Ce plan vient baliser l'octroi du financement VCS pour les deux prochaines années. La coordination du Plan communautaire VCS 2026-2028 a été assurée par le Service régional de l'itinérance de la Direction des services régionaux et des partenariats urbains du CCSMTL, en collaboration avec les cinq CIUSSS montréalais, les établissements non fusionnés, la Ville de Montréal et les partenaires communautaires.

2. Consultations réalisées

Dans l'objectif de tenir compte des particularités locales lors de l'élaboration de la planification communautaire VCS 2026-2028, les 5 CIUSSS de Montréal ont rédigé des plans locaux en s'arrimant avec leurs propres instances de concertation (tables, comités, directions internes, etc.) et ont procédé à des consultations auprès de partenaires institutionnels et communautaires. À l'échelle locale, ont été consultés :

- Une cinquantaine d'organismes communautaires représentant divers profils de populations vivant en situation d'itinérance (femmes, hommes, jeunes, aînées, Autochtones, personnes issues de l'immigration, etc.) ;
- Une dizaine d'arrondissements de la Ville de Montréal ;
- Huit postes de quartier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Le contenu des cinq plans locaux a été intégré à la planification communautaire VCS 2026-2028, puis révisé par les partenaires régionaux qui participent à la structure de gouvernance montréalaise en itinérance. Trois rencontres ont permis d'identifier les priorités régionales, de préciser le plan d'investissement et de consolider les résultats communautaires attendus ainsi que leurs indicateurs et cibles. La version finale a ensuite été validée par les partenaires et adoptée par le Comité d'analyse et de sélection des projets en itinérance le 4 septembre 2025 rattachée à la structure de gouvernance montréalaise en itinérance.

2.1 Principaux constats et besoins des personnes en situation d’itinérance issus des consultations

De façon générale, les constats réalisés dans le cadre de l’exercice de planification communautaire révèlent:

- Une hausse et une dégradation significative des situations d’itinérance et des pressions exercées sur les services offerts à cette population.
- Un manque de services permettant de répondre à la diversité des personnes en situation d’itinérance et particulièrement dans certains secteurs excentrés.
- Une inadéquation entre l’offre de services actuelle et les besoins spécifiques de certaines personnes en situation d’itinérance.
- Un manque de réponses aux besoins des personnes en situation d’itinérance qui sont surreprésentées ou généralement laissées pour compte.
- Les défis de coordination et de concertation entre les différents partenaires communautaires et institutionnels.

À partir des différentes consultations locales menées par les 5 territoires de CIUSSS auprès des partenaires intersectoriels (organismes communautaires, arrondissements, postes de quartier, etc.), les besoins de services communautaires suivants ont été identifiés. Ceux-ci sont présentés en fonction des territoires de CIUSSS :

Tableau 1 : Besoins de services communautaires par territoire de CIUSSS

CIUSSS	Besoins de services communautaires
CCSMTL	<ul style="list-style-type: none"> • Services pour les personnes moins bien desservies; • Immobilisations pour l’ajout de lits pour les PSI hors refuges et pour le développement de logements sociaux; • Nouveaux centres de jour avec ouverture de nuit et fin de semaine; • Mécanisme d’accès coordonné.
CEMTL	<ul style="list-style-type: none"> • Trajectoires cohérentes et offre de services complète; • Une offre de logements variés et adaptée à une diversité de profils; • Infrastructures pour les PSI hors refuges et en campement (ex. : aménagements, soins de santé).
CNIM	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation et consolidation de l’offre d’hébergement et de logement adaptée à la diversité des besoins et des profils; • Augmentation des services communautaires de première ligne • Développement de services d’hébergement communautaires avec vocation santé mentale tel que le PRISM

CCOMTL	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de soutien à la sortie de l’itinérance; • Augmentation du nombre de places disponibles en SHU 24/7; • Bonification des heures d’ouverture des centres de jour et développement de lieux d’accueil.
COMTL	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l’offre / l’accès à différents modèles d’hébergement et de logement; • Maintien en logement, incluant offre de services accessibles / adaptés à la diversité des réponses / besoins; • Projets de prévention du cycle des « portes tournantes » en agissant sur les points de bascule.

3. Priorités d’action 2026-2028

En tenant compte des réalités territoriales et régionales, la planification communautaire VCS 2026-2028 vise à offrir des réponses ciblées et adaptées aux besoins actuels des personnes en situation d’itinérance ou à risque de le devenir. Les priorités d’action 2026-2028 sont les suivantes :

- Rejoindre et soutenir les personnes en situation d’itinérance dans les réponses à leurs besoins de base et les accompagner dans leur projet de vie et vers les services dont elles ont besoin ;
- Rehausser l’offre de services et de places d’hébergement à haut seuil d’accès destinés aux personnes en situation d’itinérance qui vivent dans l’espace public et qui ont un accès limité aux ressources, principalement en raison de (sans s’y limiter) :
 - Leur état de consommation active;
 - Des problèmes de santé mentale ou comportementale;
 - Des troubles concomitants;
 - Des problèmes de santé physique ou de mobilité;
 - Des déficiences intellectuelles ou des troubles du spectre de l’autisme (TSA).
- Rehausser l’accès à différents types de services afin de combler les besoins des personnes en situation d’itinérance, notamment ceux des personnes moins bien desservies (ex. : personnes issues de la diversité de genre, personnes autochtones, etc.) ;
- Prévenir l’itinérance en intervenant lors d’une situation de perte imminente de logement ou lors de la sortie d’institutions ;
- Favoriser l’accès à un logement stable pour les personnes en situation d’itinérance et leur offrir une intervention adaptée visant la stabilité résidentielle ;
- Soutenir des projets qui favorisent la mobilisation et la concertation en itinérance et le renforcement des capacités communautaires.

4. Plans d'investissement

4.1 Plan d'investissement VCS 2026-2028

Dans l'objectif d'apporter une réponse structurée et équitable aux besoins identifiés, un plan d'investissement du financement VCS 2026-2027 et 2027-2028 par secteurs d'activités a été déterminé par les partenaires intersectoriels montréalais. Ce plan d'investissement vise à renforcer l'offre de services existante, répondre de façon adaptée aux besoins des populations et soutenir les actions de prévention et de réduction de l'itinérance, et ce, en adéquation avec les orientations et les priorités régionales.

Tableau 1 : Plan d'investissement Vers un chez soi 2026-2027 et 2027-2028 par secteurs d'activités

Secteurs d'activités	Financement 2026-2027		Financement 2027-2028	
	\$	%		
Services de logement	10 599 288 \$	27 %	10 599 289 \$	27 %
Prévention et orientation vers les services offerts à l'extérieur des refuges	1 570 265 \$	4 %	1 570 265 \$	4 %
Service de soutien à clientèle	26 301 939 \$	67 %	26 301 939 \$	67 %
Immobilisations	392 566 \$	1 %	392 566 \$	1 %
Coordination des ressources et collecte de données	392 566 \$	1 %	392 566 \$	1 %
Total	39 256 624 \$	100 %	39 256 624 \$	100 %

4.2 Autres investissements en matière d'itinérance pour la région de Montréal 2026-2028

Tableau 2 : Autres investissements en matière d'itinérance pour la région de Montréal 2026-2028

Autres sources de financement en itinérance	2026-2027	2027-2028
Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026	43 184 409 \$	Confirmation du financement 2027-2028 à venir
Enveloppes récurrentes dédiées à l'accompagnement en logement (ICRL - NSA - SRA)	4 397 434 \$	

Le financement Vers un chez-soi totalise à Montréal 39,2 M\$ annuellement. À cette contribution du fédéral s'ajoutent d'autres investissements importants pour répondre aux besoins en itinérance, notamment ceux provenant du Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026, qui totalisent 43,1 M\$/année pour soutenir notamment les services d'hébergement d'urgence et transitoire et l'accompagnement en logement des personnes en situation d'itinérance pour favoriser une stabilité résidentielle.

En plus du PAII, d'autres sommes provenant du réseau de la santé et des services sociaux sont également disponibles. Ainsi, une enveloppe dédiée à l'accompagnement en logement représente plus de 4 M\$ par année (2026-2027 et 2027-2028) pour soutenir la stabilité résidentielle des personnes. De plus, le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) permet de soutenir la mission des organismes impliqués dans le secteur de l'itinérance. En outre, la Ville de Montréal dispose d'une enveloppe pour soutenir des initiatives en itinérance dans le cadre du Programme itinérance et milieux inclusifs (PIMI) 2026-2028. La nouvelle administration Martinez a d'ailleurs annoncé que le budget en itinérance allait tripler en 2026, pour atteindre près de 30M\$. À ce budget s'ajoutent également les investissements des arrondissements, déterminés selon leurs besoins et priorités annuels. Des fondations, comme Centraide, et des œuvres caritatives contribuent également à l'écosystème montréalais de financement en itinérance. Dans l'ensemble, la lutte à l'itinérance à Montréal repose sur une diversité d'investissements.

En somme, la lutte à l'itinérance à Montréal est soutenue par une multitude d'investissements, auxquels le programme fédéral Vers un chez-soi contribue. Les autres investissements disponibles, notamment ceux du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Ville de Montréal, représentent un montant supérieur à celui de Vers un chez-soi.

5. Résultats communautaires

Afin de mesurer les progrès réalisés en prévention et réduction de l'itinérance, des résultats, des indicateurs et des cibles ont été déterminés. Ceux-ci s'inscrivent en cohérence avec les constats relevés, les priorités communautaires identifiées et le plan d'investissement retenu pour la période 2026-2028.

Chaque résultat communautaire est décrit par des indicateurs spécifiques et une cible annuelle à atteindre permettant de mesurer l'atteinte des objectifs poursuivis. Les données utilisées sont appuyées par des sources identifiées, assurant la fiabilité de l'information et facilitant la reddition de comptes conformément aux exigences du volet Communautés désignées de Vers un chez-soi.

Tableau 3 : Suivi des résultats communautaires des exercices financiers 2026-2027 et 2027-2028 :

Résultats attendus	Indicateur/cible par année	Source de données
1. Réduire le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique	Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique	Résultats du dénombrement le plus récent
2. Accompagner 5000 des personnes vers une stabilité résidentielle (cible nationale)	<p>Au moins 2 700 personnes sont accompagnées vers une stabilité résidentielle à Montréal :</p> <p>Nombre de personnes logées et accompagnées dans un logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transitoire - permanent <p>Nombre de jeunes provenant des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté ayant bénéficié d'un supplément au loyer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jeunes accompagnés - jeunes logés <p>Nombre de personnes en situation d'itinérance ayant bénéficié d'un supplément au loyer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - personnes accompagnées - personnes logées 	Redditions de comptes des projets financés (VCS, PAII mesure 5.3 et 1.1)
3. Réduire le nombre de personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance	<p>Au moins 1100 personnes par année bénéficient d'un service pour éviter le retour à la rue ou la perte imminente du logement.</p> <p>Parmi celles-ci :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 33 % sont des femmes - 15 % autochtones - 50 % sont issues de profils sociodémographiques diversifiés 	Redditions de comptes des projets financés (VCS, PETAL)
4. Renforcement de l'offre de service pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, selon la	Au moins 2 500 places disponibles en hébergement communautaire (hébergement d'urgence, transitoire, halte-chaueur) pour	Redditions de comptes des projets financés (VCS, PAII mesure 6.1, 6.2 et 10.1)

diversité des profils et des besoins	accueillir les personnes en situation d'itinérance. Parmi ces places : - 50 % accueillent une population au profil diversifié - 33 % accueillent des femmes - 15 % accueillent des personnes Autochtones - 15 % sont à haut seuil d'accès	
5. Augmentation de la capacité d'accueil en hébergement/logement en itinérance	15 unités de logement social ajoutées en raison d'investissements en immobilisation Ou 20 places en hébergement d'urgence ou transitoire ajoutées en raison d'investissements en immobilisation	Redditions de comptes des projets financés (VCS, PAII mesure 5.3, 6.1, 6.2, 10.1)

6. Conclusion

La planification communautaire VCS 2026-2028 dresse un état des besoins en itinérance à Montréal et des priorités d'action. Ce plan communautaire constitue un outil clé pour orienter les investissements 2026-2027 et 2027-2028. Il fournit une base commune pour harmoniser les actions, soutenir l'atteinte des résultats communautaires et structurer la réponse aux enjeux d'itinérance.